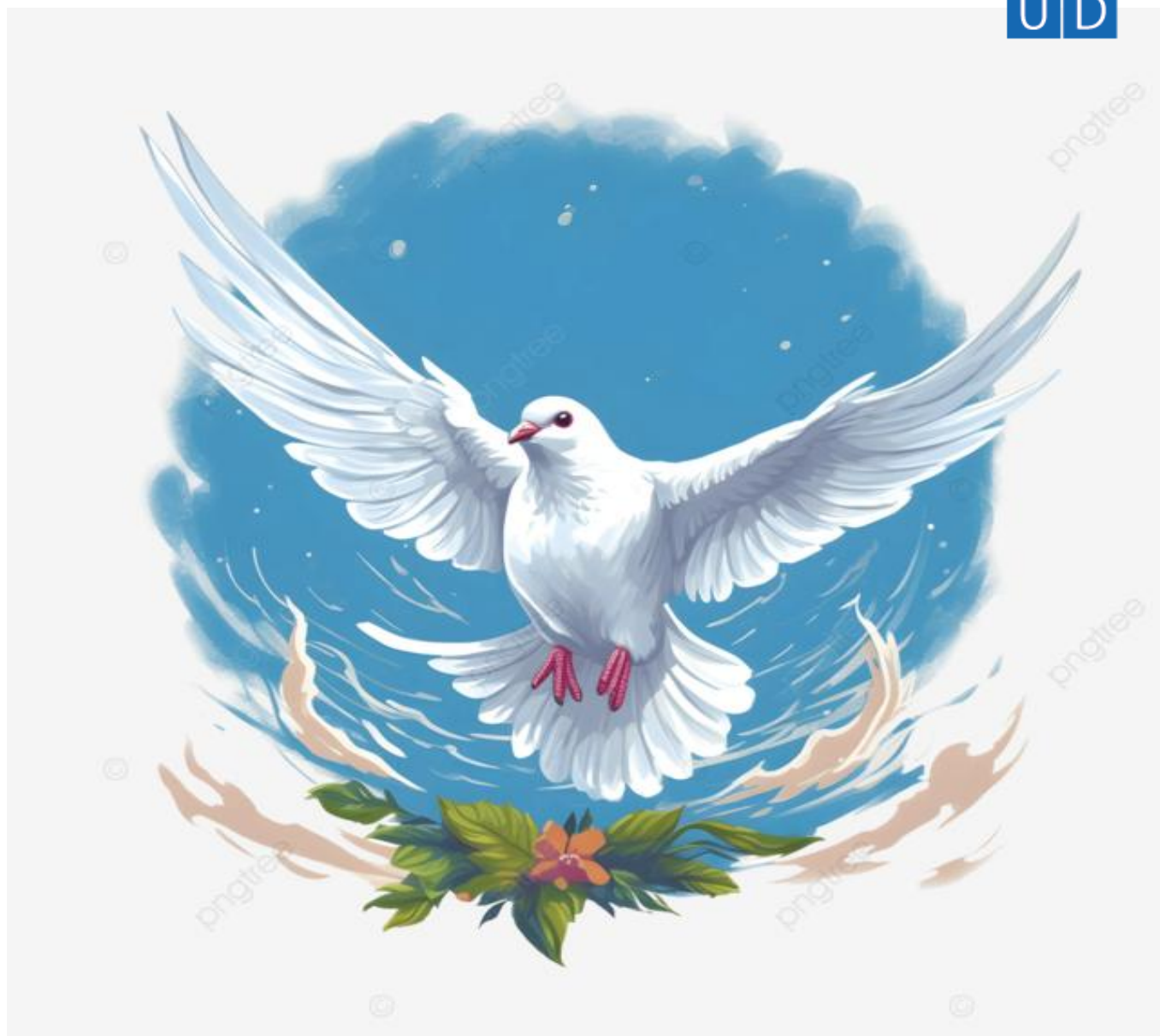




Rapport Annuel 2023

PORTEFEUILLE CONSOLIDATION DE LA PAIX



TABLE DES MATIERES

I.	INFORMATIONS SUR LES PROJETS.....	3
II.	RÉSULTATS OBTENUS PAR PROJET	8
III.	AUTRES ACTIVITES DU PORTEFEUILLE :	15
IV.	RISQUES ET ENJEUX	16
V.	COMMUNICATION ET VISIBILITE.....	17
VI.	PARTENARIAT	17
VII.	NOUVELLES INITIATIVES ET MOBILISATION DE RESSOURCES	17
VIII.	LEÇONS APPRISSES	18
IX.	EXECUTION FINANCIERE	18



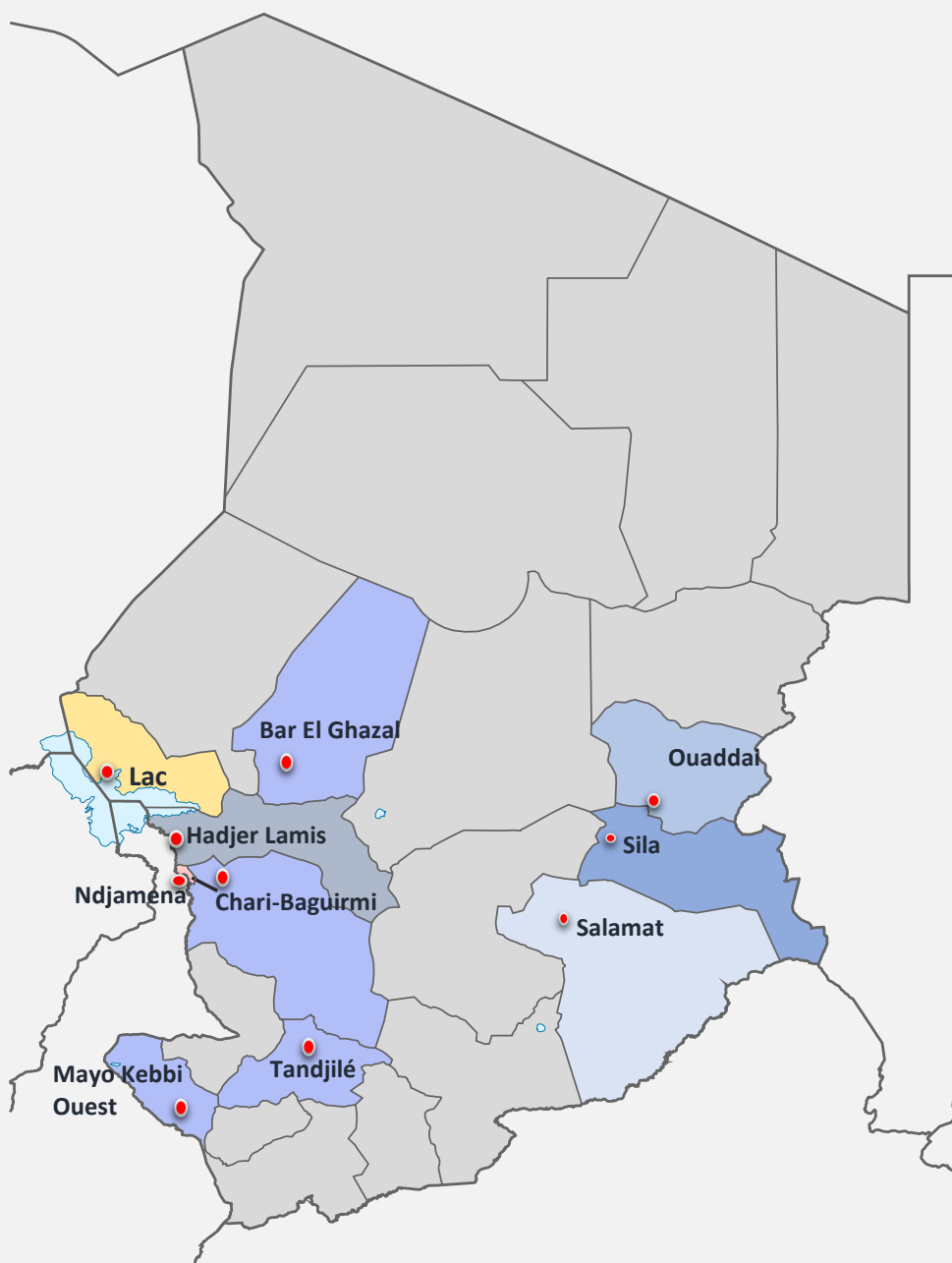
INFORMATIONS SUR LES PROJETS

I. Informations sur les projets

Objectifs des projets

- Instaurer un environnement favorable de dialogue et de cohésion entre les communautés, mais aussi entre les populations en général et en particulier les jeunes filles et garçons et les autorités (administratives et sécuritaires) à travers la sensibilisation, la formation et l'appui aux initiatives locales de consolidation de la paix ;
- Renforcer les capacités techniques et socio-économiques des femmes et des jeunes pour assurer leur participation citoyenne à la gouvernance locale, à la prévention de l'extrémisme violent, et à la consolidation de la paix.
- Créer un environnement favorable aux jeunes et femmes, pour la participation citoyenne à la gouvernance locale, afin d'induire la consolidation de la paix ; les outiller afin d'y contribuer efficacement dans leurs communautés.
- Renforcer la résilience des communautés spécifiquement face aux conflits agriculteurs-éleveurs pour la cohésion sociale, en intégrant une approche basée sur les droits de l'homme. La garantie de l'équité dans l'accès aux ressources naturelles est un levier important de consolidation des liens sociaux entre agriculteurs et éleveurs.

Zones d'intervention





Résumé général

La coopération entre le PNUD et le Tchad vise à promouvoir la croissance inclusive, la bonne gouvernance, la protection de l'environnement, le capital humain. Elle s'attache à réduire la pauvreté sous toutes ses formes, dans un pays confronté à moult défis de développement. En appui à la mise en œuvre de la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons » déclinée dans le Plan national de développement (PND) 2017-2021, le PNUD au Tchad soutient les efforts du gouvernement pour l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD).

Le Tchad est confronté à de nombreux défis pour le développement et la cohésion sociale qui sont liés à une multiplicité de facteurs de risque de conflits. Depuis son accession à l'indépendance, le Tchad a connu de nombreuses crises institutionnelles et politiques. Ces crises ont engendré des conflits armés pendant plus de trois décennies et au cours desquelles toutes sortes de violations graves des droits de l'homme et des libertés fondamentales et collectives ont été enregistrées. Cette situation a entraîné la fragilisation de l'Etat et ses démembrements, une crise de confiance des populations, un déficit de gouvernance, ainsi qu'un repli identitaire et communautaire accompagnée de clivages entre les différentes ethnies et religions (musulmans, chrétiens, nordiste, sudiste).

Comme dans la plupart de ses pays voisins, le conflit agriculteurs-éleveurs est devenu une menace importante pour la paix et la sécurité au Tchad.

Le changement climatique affecte négativement la production agricole, ainsi que les capacités de production, des parcours et les possibilités d'abreuvement du bétail. Les incidences du changement climatique sur la viabilité des systèmes de production ruraux sont à l'origine de l'amplification des concurrences entre les usagers des espaces ruraux et de la détérioration de la cohésion sociale. De plus, il est un facteur qui exacerbe les facteurs de conflit existants ou contribue à de nouvelles formes de différends : Modification des itinéraires de transhumance, concurrence accrue pour l'accès aux pâturages et à l'eau, épuisement des sols, baisse de la productivité agricole et de la résilience des communautés, migration etc...

L'autonomisation des femmes est faible, et l'accès aux services sociaux limité. Ainsi le taux de mortalité maternelle du Tchad est le plus élevé au monde (860 décès pour 100 000 naissances)¹ tandis que le taux de scolarisation des filles reste très faible avec un taux d'achèvement du primaire de 30% tandis qu'il est de 10% pour le premier cycle du secondaire. Cette situation est favorisée par des facteurs socio-culturels et religieux entraînant leur plus faible niveau d'instruction et leur manque d'accès aux ressources, notamment à la terre et aux opportunités socio-économiques, et à d'autres moyens de subsistance.

Du point de vue sécuritaire, les femmes sont plus exposées que les hommes à la violence sexuelle. Elles sont de plus en plus recrutées par des organisations extrémistes violentes.² Aussi, parce qu'elles manquent

¹ Rapport EDS-MICS 2014-2015.

² De fait, on trouve au sein de Boko Haram des femmes et de filles qui remplissent divers rôles : certaines s'occupent des aspects logistiques, d'autres combattent par choix ou par contrainte ; dans plusieurs zones, on recourt à des femmes ou à des enfants pour la majorité des attentats-suicides

d'accès à des services d'assistance, aux soins médicaux, à une aide juridictionnelle et à un accompagnement psychosocial, les femmes ne voient pas toujours l'intérêt de les dénoncer. Dans d'autres cas, elles n'ont tout simplement pas connaissance de leurs droits ou recours judiciaires.

Cette tendance à la marginalisation des femmes est encore plus préoccupante au niveau des mécanismes de paix tels les différents conseils (CNDP, CNDS.), la médiation³, les autorités traditionnelles religieuses⁴. Ainsi les femmes ne participent que de façon marginale aux débats, et leurs besoins spécifiques ne sont pas pris en compte. Cette situation est sous-tendue par les divers biais culturels et la perception très répandue que les questions de paix et de sécurité sont avant tout une affaire d'hommes.

La violence extrémiste liée à l'insurrection de Boko Haram dans le Nord-Est du Nigeria en 2009 s'est étendue au Tchad en 2015. Cette nouvelle donne s'est ajoutée aux défis environnementaux et économiques qui mettaient déjà à mal la coexistence pacifique dans certaines parties du territoire. Depuis 2016 le Bureau du PNUD/Tchad s'est engagé aux côtés du Gouvernement du Tchad dans la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation notamment dans les provinces du Lac et du Hadjer Lamis.

En réponse à cette hydre terroriste et ses conséquences désastreuses, les pays concernés dont le Tchad ont développé individuellement ou collectivement diverses stratégies pour y faire face. Ainsi, des opérations militaires ont été conduites parallèlement avec des initiatives de développement locales, d'acceptation des redditions, etc. L'ensemble des efforts des États, renforcés par les dissensions au sein des groupes terroristes ont progressivement permis de forcer/susciter des redditions au sein des groupes terroristes. Au Tchad, la province du Lac comptait 4 142 désengagés de Boko Haram en 2020 dont 2 544 profilés (cabinet CEDEPE).

Si l'État tchadien a rapidement intégré des initiatives visant à encourager les redditions, des dispositions adéquates n'ont par contre pas été anticipées pour répondre à un retour massif de désengagés. Ce faisant, l'État a été vite débordé par les retours enregistrés dès 2016-2017 avec l'arrivée de plus de 2 000 personnes, composées d'hommes, de femmes et d'enfants. En l'absence de cadres adéquats (juridiques, institutionnel, politique et stratégiques), l'État n'a pu tenir les engagements de prise en charge qui accompagnaient les campagnes d'incitation à la reddition. Ainsi, une bonne partie des retournés jugés non à risque ont rapidement été remis à leur communauté par l'entremise des chefs de cantons et de villages.

Face à ces défis, le Dialogue National Inclusif et Souverain (DNIS) portant notamment sur la consolidation de la paix et la réconciliation nationale, qui a eu lieu en octobre 2022, après la mort du maréchal Deby et la conférence de Doha qui a abouti à un accord, ont fortement influencé les orientations programmatiques de l'équipe de consolidation de la paix.

Fort de ce contexte, le Portefeuille de Consolidation de la Paix apporte des réponses aux problématiques qui compromettent la paix et la sécurité au Tchad à travers les deux projets actifs et interdépendants. D'autres projets sont en proposition afin de combler les gaps identifiés par les projets actifs. Sous financement du PBSO/PBF et visent à mitiger les effets néfastes des problématiques relevées ci haut afin d'accompagner les populations avec des réponses durables aux questions de développement, de sécurité humaine et de consolidation de la paix, en partenariat avec les services techniques de l'Etat, de la société civile et des ONGs.

³ Depuis sa création, une seule femme.

⁴ Aucune femme.

Dans un premier temps, le ***Projet de Consolidation de la paix et de la sécurité entre les communautés d'agriculteurs et d'éleveurs dans les provinces du Salamat, du Sila et du Ouaddaï*** vise à prévenir et renforcer les affrontements entre ces deux protagonistes qui sont devenu une menace importante pour la paix et la sécurité au Tchad.

Secondo, le ***Projet Promouvoir la Réconciliation Nationale et la Cohésion Sociale à travers la mise en place des commissions de paix et de réconciliation***, qui a pour objectif de soutenir l'opérationnalisation des démembrements provinciaux de la Commission Nationale de Paix, de la Réconciliation Nationale et de la Cohésion Sociale dans chacune des provinces ciblées. Le projet s'articulera sur deux volets principaux qui sont: a) la mise en œuvre effective des recommandations du récent Dialogue National Inclusif et Souverain (DNIS) portant notamment sur la consolidation de la paix et la réconciliation nationale à travers un appui technique et matériel pour la mise sur pied des démembrements provinciaux de la Commission Nationale, et b) l'instauration d'un environnement favorable de dialogue et de cohésion entre les communautés, mais aussi entre les populations en général et en particulier les jeunes filles et garçons et les autorités (Administratives et sécuritaires) à travers la sensibilisation, la formation et l'appui aux initiatives locales de consolidation de la paix.

De par sa mise en œuvre, le projet contribue aux ODD suivants :

- ODD 5 : Égalité entre les Sexes ;
- ODD 16 : Paix, Justice et Institutions efficaces

II. RÉSULTATS OBTENUS PAR PROJET

2.1. PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE CAPACITES DE REINSERTION COMMUNAUTAIRE DES EX ASSOCIES A BOKO HARAM (PARCA)

SYNTHÈSE DES RÉALISATIONS DE L'ANNEE:

Résultat du projet : La réinsertion des désengagés à Boko Haram est régie par la loi et harmonisée à travers une stratégie concertée de mise en œuvre du centre de transit et d'orientation (CTO) de Bol.

La mise en œuvre du projet d'étude de faisabilité est arrivée à terme et le résultat principal est atteint avec en résiduel, le plaidoyer au gouvernement à poursuivre pour la validation du document stratégique. Il s'agit de permettre la mise en œuvre d'un projet de prise en charge holistique des désengagés des groupes extrémistes.

Les différentes concertations sur la pertinence du CTO, ont permis de finaliser l'état des lieux et la conception des plans et l'évaluation des besoins, qui ont permis de finaliser le document Stratégique.

Progrès vers les résultats

L'étude de faisabilité d'un centre de réhabilitation pour les désengagés aux groupes extrémistes est achevée et un document stratégique décrivant dans les détails le concept de prise en charge des personnes désengagées aux groupes extrémistes y est décrit de façon claire. Cependant le décret modifiant et complétant la Loi 003/2020, portant prise en charge des désengagés des groupes extrémistes est soumis à la signature au ministère de la justice et requiert une décision de haut niveau.

Le projet ayant pris officiellement fin le 30 juin 2023. L'étude de faisabilité avait pour but de clarifier les conditions de construction d'un centre de prise en charge des désengagés y compris ceux qui sont déjà dans les communautés, incluant dans un document stratégique, les couts globaux de construction et aussi les conditions nécessaires de la pérennisation du centre.

Le document stratégique est le condensé de l'expertise de génie-civil, de l'état des lieux des juristes et des experts des droits de l'homme et du genre. La localité de NGARANGOU au Lac à 25 Kms de Bol a été proposée pour la construction du centre. A ce jour, les concertations nécessaires pour donner suite au projet se poursuivent avec l'élaboration d'un document de projet de prise en charge des désengagés des groupes extrémistes appelé PARIDGE. Ce projet sera joint au document stratégique de la construction du Centre de Réinsertion Socio-économique des désengagés. Le but de ce nouveau projet est de trouver des financements nécessaires à la réinsertion des personnes associées aux groupes extrémistes à l'instar des efforts faits pour le DDR des politico-militaires pour leur réinsertion. Ces initiatives font partie de celles qui doivent être encadrées par une approche inclusive et diversifiée dans la réponse.

En décembre 2023, les discussions ont abouti à la proposition de projet conjoint avec l'Unicef, ONUDC et OIM.



Vue d'ensemble du Site du CTO

2.2. PROJET DE CONSOLIDATION DE LA PAIX ENTRE LES COMMUNAUTÉS D'AGRICULTEURS ET D'ÉLEVEURS.

🚩 SYNTHÈSE DES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE :

Le projet, mis en œuvre par le PNUD, PAM, FAO et il vise à renforcer la résilience des communautés spécifiquement face aux conflits agriculteurs-éleveurs pour la cohésion sociale, en intégrant une approche basée sur les droits de l'homme. La garantie de l'équité dans l'accès aux ressources naturelles est un levier important de consolidation des liens sociaux entre agriculteurs et éleveurs.

L'amélioration de la législation en suscitant à travers le Conseil National de Transition, le Conseil Economique et Social et les différents ministères impliqués, la discussion sur la loi sur le pastoralisme au Tchad qui date de 1959 avec pour finalité sa relecture pour prendre en compte les réalités actuelles du pastoralisme,, le renforcement de l'impartialité de la justice au niveau de la zone du projet, et , la prise en compte de la dimension politique, l'amélioration des infrastructures (davantage de points d'eau, etc.) seront également des éléments essentiels.

Le projet, mis en œuvre par le PNUD, PAM, FAO, est arrivé à la fin de sa période de mise en œuvre, a subi une extension officielle par le PBF de janvier – 29 février 2024. Cette extension devrait permettre aux organisations de mise en œuvre de finaliser le projet.

Pour les activités du PNUD, les deux décrets portant création de la commission nationale des armes légères et de petits calibres ont été revus à la lumière du dialogue national souverain et soumis à l'examen et la signature du président de la République.

La formation des autorités administratives et judiciaires sur la gestion des conflits et le renforcement des mécanismes de gestion des conflits, a permis de renforcer les capacités locales à gérer les conflits fonciers, agriculteurs -éleveurs. Les appuis nécessaires aux plateformes étatiques comme le conseil économique et social, le groupe consultatif ont permis de vulgariser les discussions sur la consolidation de la paix développés dans le DNIS et aussi de vulgariser le message de la paix et de la réconciliation.

Les comités de résolution de conflits créés au Ouaddaï, Sila et Salamat ont reçu des formations dans divers domaines de la résolution des conflits et de la construction de la paix. Cette dynamique est renforcée par le décret portant création des commissions provinciales de paix, qui vient renforcer les acquis de ces plateformes.

PROGRÈS VERS LES RÉSULTATS

Pour les activités du PNUD, les deux décrets portant création de la commission nationale des armes légères et de petits calibres ont été revus à la lumière du dialogue national souverain et soumis à l'examen et la signature du président de la République.



*Photo prise à
l'ouverture de l'atelier*

Les appuis nécessaires aux plateformes étatiques comme le conseil économique et social (CESCE), le groupe consultatif et l'organisation des acteurs non étatiques

au Tchad (OANET) ont permis de vulgariser les discussions sur la consolidation de la paix développés dans le DNIS et aussi de vulgariser le message de paix et de la réconciliation.

Les comités de résolution de conflits créés au Ouaddaï, Sila et Salamat et les leaders traditionnels et religieux ont reçu des formations dans divers domaines de la résolution des conflits et de la construction de la paix suivi d'un forum sur les mécanismes endogènes de paix. Cette dynamique est renforcée par le décret portant création des commissions provinciales de paix et qui comporte une ramification similaire en termes de composition et d'envergure.

Les juristes ont conduit les activités nécessaires ayant permis de conclure que les besoins du cadre légal se résument à la révision de la Loi 003/2020. Ce qui a été fait.

La conception des trois blocs de constructions nécessaires à la mise en œuvre est réalisée. Une série de formations et de concertations ont eu lieu à Ndjaména et à Bol sur la faisabilité du projet. Ce qui a permis de concevoir le document stratégique qui reprend le format du centre de prise en charge des personnes désengagées aux groupes extrémistes, la proposition de modification de Loi, les différents besoins pour la viabilité du centre de transit et de prise en charge, ainsi que les prochaines étapes de la mise en œuvre.

Le centre présenté par les ingénieurs a une capacité d'accueil de 150 personnes (il s'agit du centre de désengagement, déradicalisation). Après la présentation du centre de déradicalisation, les ingénieurs ont

présenté le centre de formation qui est composé d'une zone de formation, une zone d'hébergement et une zone des sports. Le centre de formation a une capacité d'accueil de 200 personnes.

Il ressort un certain nombre de recommandations des différentes rencontres, qui ont précédé l'organisation d'ateliers de concertations et de formations. Il s'agit de :

- Le séjour dans le centre doit être bref pour accélérer la réinsertion dans les communautés ;
- La capacité d'accueil de 200 personnes pour le centre de formation est à soutenir ;
- Maintenir les logements dans le centre de formation ;
- L'accès au centre de formation par la communauté hôte environnante ;
- Organiser une formation dans le domaine de la pêche dans le centre de formation ;
- Engager des ingénieurs agronomes pour faire une étude de la qualité du sol pour la culture maraîchère ;
- Intégrer la prise en charge psychologique pour les personnes qui ont des troubles psychologiques ;

Activités de formation

L'atelier de formation aux mécanismes de gestion des conflits a eu lieu à abéché du 03 au 05 novembre 2023 au profit des membres des comités de prévention et de gestion des conflits, ainsi que les autorités administratives et communautaires des provinces du Ouaddaï, du Sila et du Salamat.

Les thématiques débattues sont les suivants :

- * *Leaders communautaires en matière de médiation, prévention et gestion des conflits communautaires ;*
- * *Expliquer la dynamique des conflits;*
- * *Distinguer les types des conflits;*
- * *Typologie des conflits.*
- * *Une communication sur l'analyse des conflits.*

Les échanges avec les participants ont eu lieu sous forme de focus groups, leur permettant d'apprécier le contenu des débats.

Cette formation a permis de décrire voire de définir les notions de prévention de conflits, de réconciliation et de paix. Après ces notions de base, il a été question de faire une comparaison de l'état des relations entre les communautés d'agriculteurs et d'éleveurs dans les temps anciens et l'état de ces relations au temps d'aujourd'hui.

De manière générale, il ressort de cet atelier qu'il y a une volonté de cohabiter, bien qu'il s'agisse de contexte de diversité culturelle et ethnique. C'est pourquoi, il faut restaurer un climat de paix et de concorde dans les relations agriculteurs/éleveurs qui étaient devenues exécrables et aider ces derniers à mutualiser leurs efforts pour ne pas poser des actes nuisibles aux uns et aux autres, de prendre en compte les intérêts des



uns et des autres (prise des mesures de contrôles et d'encadrement du bétail et des bouviers, de respecter les couloirs de transhumance, d'éviter le vol des bétails et de décomplexer les relations entre les différents acteurs).

Photo de famille après ouverture de l'atelier de formation à Abéché

Activité du Forum

Le forum sur les mécanismes endogènes de prévention et de règlement des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs dans les provinces du Sila, Salamat et Ouaddaï est organisé du 06 au 07 novembre 2023. Elle a vu la participation des 80 personnes qui ont pris part à la formation.

Les participants du forum se sont résolus à :

- Restituer le contenu de la formation à la base notamment les structures de la société civile de base ;
- Poursuivre le plaidoyer pour l'appui à la mise en œuvre du plan d'action 2024 proposé adopter à l'issue des assises des deux ateliers sus mentionnés ;
- Promouvoir les mécanismes endogènes de prévention et gestion des conflits communautaires dans la mesure de leurs compétences sans faire entrave aux mécanismes juridictionnels et judiciaires en adoptant un code spécifique en la matière ;
- Continuer à appuyer en toute objectivité, le Gouvernement dans le processus de désarmement ;
- S'engager à contribuer efficacement à la mise en œuvre inclusive des résolutions et recommandations du DNIS en matière de réconciliation et de la cohésion sociale ;
- Dénoncer les fauteurs de troubles et de faire preuve de neutralité et d'impartialité dans la gestion des conflits
- S'engage à respecter le genre et l'inclusion sociale dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits communautaires ;
- Développer le partenariat avec les autres Institutions poursuivant les mêmes objectifs ;
- Mettre en place une synergie d'action plus agissante entre les leaders traditionnels, religieux, associatifs des femmes et des jeunes pour des actions concertées.

Recommandations du forum

Les participantes et participants, réunis en atelier de formation suivie du forum du 03 au 07 novembre 2023 à Abéché ont formulé les recommandations suivantes :

- ❖ Au Gouvernement, de:
 - Réactualiser les couloirs de transhumance pour les adapter aux réalités de l'heure et des localités ;
 - Encadrer, canaliser, sécuriser et conscientiser les acteurs sur les approches appropriées pour la montée et la descente pacifique des transhumants ;
 - Multiplier les points d'eau et les aires de stationnement des animaux en tenant compte de la pression démographique et de l'augmentation des bétails ;

- Faire adopter et vulgariser le code foncier et le code pastoral pour une gestion optimale des ressources naturelles ;
- Appuyer la mise en œuvre du plan d'action 2024 proposé à l'issue desdites assises.

❖ Aux organisations Onusiennes membres du consortium (PNUD, FAO, PAM OIM) de :

- Renforcer les capacités managériales des Comités de Prévention et de Gestion des Conflits sur les mécanismes adaptés de prévention et de résolution des conflits ;
- Former les leaders communautaires notamment les autorités traditionnelles, religieuses, associatifs des jeunes et des femmes sur les notions de sécurité humaine et approche basée sur les Droits Humains HRBA ;
- Former les auxiliaires de justice (OPJ et APJ) sur les droits humains et l'approche basée sur les droits humains en vue de restaurer la confiance entre la population et les Forces des Défenses et de sécurité ;
- Appuyer les communautés locales pour la sensibilisation populaire, la mobilisation sociale et le renforcement des capacités opérationnelles des acteurs à la base ;
- Appuyer les comités locaux de paix pour la mise en place d'un système d'information rapide et d'alerte précoce relatifs aux cas de conflits communautaires ;
- Prendre en compte les besoins en sécurité alimentaire des réfugiés et retournés dans le Salamat ;
- Appuyer la mise en œuvre du plan d'action 2024 adopté à l'issue desdites assises.

Les formations et le forum combinés ont non seulement permis d'étayer la compréhension des leaders communautaires sur les différentes phases de règlement de conflits mais aussi de comprendre le mécanisme

de prévention. Ce forum a permis aux participants de percevoir la justice comme un allié et non un destructeur dans la gestion des conflits.



Photo de famille

Comité technique

Un comité technique a eu lieu le 23 novembre 2023, permettant de s'accorder sur les étapes restantes. Il en ressort que l'activité de planification communautaire prévue entre le PAM et le PNUD est celle qui reste du côté du PNUD. Il est aussi à noter que ce projet a inspiré le décret sur les commissions de paix et de réconciliation nationale. L'extension de janvier -mars 2023 devrait permettre de finaliser les activités résiduelles du projet.

2.3. PROJET « PROMOUVOIR LA RECONCILIATION NATIONALE ET LA COHESION SOCIALE A TRAVERS LA MISE EN PLACE DES COMMISSIONS DE PAIX ET DE RECONCILIATION »

✚ SYNTHÈSE DES RÉALISATIONS DE L'ANNEE :

L'objectif global du projet est de soutenir l'opérationnalisation des démembrements provinciaux de la Commission Nationale de Paix, de la Réconciliation Nationale et de la Cohésion Sociale dans chacune des provinces ciblées. Le

projet s'articulera sur deux volets principaux qui sont: a) la mise en œuvre effective des recommandations du récent Dialogue National Inclusif et Souverain (DNIS) portant notamment sur la consolidation de la paix et la réconciliation nationale à travers un appui technique et matériel pour la mise sur pied des démembrements provinciaux de la Commission Nationale, et b) l'instauration d'un environnement favorable de dialogue et de cohésion entre les communautés, mais aussi entre les populations en général et en particulier les jeunes filles et garçons et les autorités (administratives et sécuritaires) à travers la sensibilisation, la formation et l'appui aux initiatives locales de consolidation de la paix.

Le projet a reçu son financement le 25 juillet 2023 et les activités ont démarré dès la réunion du comité technique de lancement du projet, le 27 octobre 2023. Ce comité technique a permis de valider le plan de travail annuel et de discuter des étapes de la mise en œuvre.

Le Décret portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale de Paix, de la Réconciliation Nationale et de la Cohésion Sociale et ses démembrements a été présenté dans les zones de couverture du projet et les personnes influentes des provinces concernées sont au courant de l'existence du document régissant les commissions provinciales et départementales.

Les derniers remaniements ministériels ont eu un impact sur la mise en œuvre, avec la dissolution du ministère de la Réconciliation Nationale et de la Cohésion Sociale. Le PNUD, l'OIM et leurs partenaires sont attendent la nouvelle orientation du Gouvernement pour l'encrage institutionnel.

PROGRÈS VERS LES RÉSULTATS

Les étapes nécessaires depuis l'obtention du financement le 25 juillet 2023 sont en cours de planification.

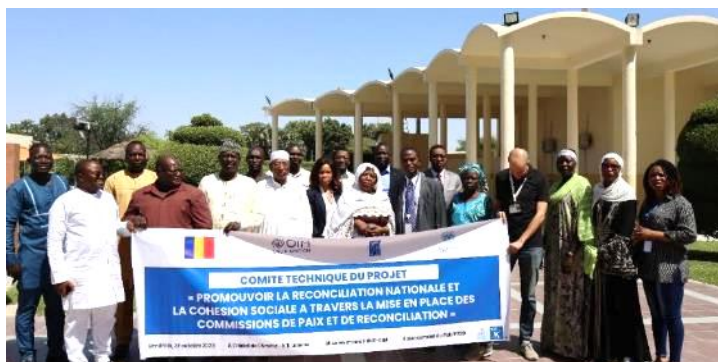
Organisé le 27 octobre 2023 un comité technique de lancement du projet en concertations avec les ministères et plus particulièrement le ministère de tutelle qui est le ministère de la Réconciliation Nationale et de la Cohésion sociale. Cet atelier a permis de lancer officiellement le projet.

Le comité technique

Le 27 octobre 2023 est organisé le comité technique qui avait permis de présenter le plan de travail annuel et les étapes de la mise en œuvre.

Il ressort des discussions que la mission conjointe de présentation du projet devra être réalisée courant novembre, A l'issue de cette mission, un cabinet sera recruté pour exécuter la cartographie des comités existants afin de permettre la mise en place ou le renforcement des commissions de paix.

Il s'ensuivra les activités d'appui directs et l'organisation des ateliers de formation et le forum des gouverneurs.



Ce forum aura lieu une fois les commissions provinciales et départementales en place.

Le plan de travail a été validé en conséquence.

Photo de famille au Comité technique du projet
« Promouvoir la Réconciliation Nationale... »

Mission de présentation du projet « Promouvoir la Réconciliation Nationale et la Cohésion Sociale à travers la Mise en place des Commissions de Paix et de Réconciliation » aux autorités provinciales

Composée du ministère de la Réconciliation nationale, du ministère de l'administration du territoire, du PNUD, du PBF/BCR et de l'ONG ACRA, et conduite par le secrétaire général adjoint du ministère de la Réconciliation nationale et de la Cohésion sociale, du 13 au 23 novembre 2023, la mission a séjourné dans



les localités de Pala, Laï, Massénia et Bokoro. Cette occasion a permis de présenter aux autorités provinciales, le projet « Promouvoir la Réconciliation Nationale et la Cohésion sociale à travers la mise en place des Commissions de Paix et de Réconciliation » et prendre attache pour l'appui à la mise en œuvre du décret portant mise en place du CONAPAR (au niveau national), du COPROPAR (au niveau provincial) et du CODEPAR (au niveau départemental)

Cette mission a permis non seulement de présenter le nouveau projet et sa raison dans les provinces couvertes, mais surtout de présenter le décret N°189 signé du 3 juillet 2023 par le président de la transition, créant une Commission Nationale de Paix, de Réconciliation Nationale et de la Cohésion sociale (CONAPAR). Cette commission a des démembrements provinciaux qui sont les COPROPAR, ainsi que des démembrements Départementaux (CODEPAR).



La mission a mis à profit ce temps pour travailler avec toutes les couches socio-professionnelles, autour des autorités administratives et traditionnelles des différentes provinces. Il s'agit des délégués provinciaux, des chefs traditionnels, des représentants des producteurs locaux, d'un représentant des agriculteurs, d'un représentant des éleveurs, des représentants des différentes confessions religieuses, des représentants des jeunes et des femmes.

La signature du partenariat avec l'ONG ACRA est terminée. Le processus de recrutement de cabinet pour faire l'état des lieux sur les mécanismes de paix est en cours.

III. AUTRES ACTIVITES DU PORTEFEUILLE :

3.1. Comité technique de clôture de trois projets PBF le 5 septembre 2023

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets financés par le Peace Building Fund (PBF), le PNUD, l'UNICEF, le HCDH, le PAM ont organisé le 05 septembre, à l'hôtel de l'amitié, une réunion du comité

technique en concertation avec les partenaires d'exécution et les membres du comité technique afin d'examiner les rapports d'évaluations finales de trois projets conjoints et procéder à leur clôture.

Spécifiquement, il s'est agi de :

- Présenter et discuter les rapports d'évaluation finale des projets « Soutenir les mécanismes de consolidation de la paix au niveau communautaire et l'inclusion des jeunes dans les zones situées à la frontière entre le Tchad et le Cameroun » ; « Projet d'appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad » et du « Projet de prévention de la féminisation des modes opératoires des groupes extrémistes au Tchad »
- Partager les leçons apprises ;
- Décider de l'affectation des assets des Projets ;
- Décider de la clôture des projets.

Ont pris part à cette rencontre, les partenaires associés à la mise en œuvre des trois projets. Il s'agit des invités issus des directions et services techniques des ministères concernés, des partenaires techniques et financiers (PTFs), des représentants des Agences du Systèmes des Nations Unies (Le HCDH, le PNUD, l'UNICEF, le PAM et le Secrétariat du PBF) et des représentants des organisations de la société civile.

L'ouverture officielle a été présidée par Mme Alingue Madeleine, Ministre Secrétaire d'Etat au Ministère de la Prospective Economique et des Partenariats Internationaux, avec la co-présidence de M. Yacin Kouadio, Représentant Résident par intérim du PNUD.

En conclusion, les 3 projets sont déclarés clôturés.



Risques et enjeux

IV. Risques et enjeux

Descriptions	Types	Statuts	Probabilité/Impact	Mitigation/Mesures
Ressources financières limitées	Financier	5	Des plans de mobilisation de ressources sont réalisés progressivement	Partiellement résolu
Cadre légal et institutionnel national faible pour les questions d'accueil et réinsertion des ex associés à Boko Haram.	Sociale	5	Le projet de modification de la Loi 003/2020 est en cours pour résoudre ce risque. Le plaidoyer pour l'adoption d'un cadre légal est en cours	Cadre légal en cours de définition
Accès aux bénéficiaires	Sécurité	1	Faible	Ateliers dans de grands centres et stratégie de travail avec des partenaires de mise en œuvre.

V. COMMUNICATION ET VISIBILITE

La stratégie de communication qui a été adoptée dans le cadre de la mise en œuvre des activités des projets du portefeuille Consolidation de la paix a intégré la visibilité des PTFs, à travers la mise en évidence de leurs drapeaux. Lors des activités ont été menées, la mention de leurs appuis financiers a été faite dans les discours relatifs des activités de type ateliers ou formations, sur les équipements fournis aux bénéficiaires et la mise à disposition de supports de visibilité (tee-shirts, casquettes, stylos, etc.). Des supports numériques sont réalisés et largement partagés sur les réseaux sociaux, dont le site web du PNUD.

VI. PARTENARIAT

La stratégie de partenariat des projets du portefeuille est inclusive et a impliqué une diversité d'acteurs/partenaires à différents niveaux de la planification à la mise en œuvre des activités.

Que ce soit au niveau central ou local, plusieurs acteurs (Ministères sectoriels, administration locale, Desengagés, Communautés d'accueil, autorités administratives, autorités religieuses et traditionnelles, forces de défense et de sécurité, organisations des femmes et des jeunes, OSCs et les agences des Nations Unies présentes dans les zones de mise en œuvre) ont été impliqués dans la planification des interventions des différents projets, à travers des réunions techniques, les missions de mise en œuvre ou de suivi des activités.

VII. Nouvelles initiatives et mobilisation de ressources

Initiative transfrontalière Tchad-Cameroun, avec Africa Borderlands Center (ABC)	Projet transfrontalier Tchad-Cameroun
Projet d'Appui à la Prévention des Conflits Communautaires au Tchad	Chari-Baguirmi, Mayo-Kebbi Ouest, Tandjilé, Barh El Gazal, Mayo Kebbi Est, Logone Occidentale, Logone Orientale, Moyen-Chari, Ouaddaï, Sila, Salamat
Projet de Réinsertion Communautaire des Desengagés aux groupes extrémistes (DDRR)	Lac et Hadjer Lamis
DDR Politico-militaires	Ndjaména et zones concernées par la présence des politico-militaires à Démobiliser et Réinsérer

L'équipe a travaillé à la mobilisation des ressources et a obtenu du PBF, le financement du Pré-DDR (2 900 000 USD au PNUD, qui va permettre d'appuyer la mise en place des conditions nécessaires au DDR au Tchad.

Cependant, d'autres défis comme la situation des personnes vivant dans les zones transfrontalières, la porosité des frontières, les conflits ruraux et leur gestion restent à aborder dans de nouvelles initiatives du PNUD.



LECONS APPRISE

VIII. Leçons apprises

LECONS APPRISE	How can UNDP use it in programming?
- Depuis la phase de diagnostic des besoins jusqu'à l'étape de la validation des plans de travail et activités prioritaires, les différents partenaires, acteurs et bénéficiaires du projet ont été associés de bout en bout aux différentes rencontres ; - Le dialogue civilo militaire entraîne une collaboration dynamique entre l'administration provinciale, les chefs religieux traditionnels et les FDS ; - Les projets conjoints nous ont permis de mieux faire face aux besoins des bénéficiaires ; - Facilitation de la mise en œuvre et des évaluations avec l'implication des autorités locales.	Ceci enseigne que la réussite du projet dépend de l'implication et adhésion de tous les acteurs à la problématique. Cette approche sera poursuivie tout au long de la mise en œuvre du projet.



EXECUTION FINANCIERE

IX. Exécution financière

Titre de projets	Donor	Budget	Engagement	Dépenses	Solde	Delivery
Consolidation de la paix et de la sécurité entre les communautés d'agriculteurs et d'éleveurs dans les provinces du Salamat, du Sila et du Ouaddaï Award : 140248 Output : 129502	000012	25 955,00	-	25 995,00	00	100%
	11363	314 632,62	2 111,84	310 718,88	1 758,002	99,45%
Appui au renforcement des capacités de réinsertion communautaire des ex-associés aux groupes extrémistes dans la province du Lac au Tchad Award : 139915 Output : 129306	000012	108 146,00	8 652,82	93 628,75	108 146,00	100%
	12113	345 045,90	8 262,91	299 247,44	45 798,46	86,73%

« Promouvoir la Réconciliation Nationale et la
Cohésion Sociale à travers la Mise en place des
Commissions de Paix et de Réconciliation aux
autorités locales dans les provinces cibles
Output : 01001120

11363

805 000,00

5 791,10

107 216,37

736 992,77

26%